

Archinews

La veille CAUE sur les projets d'architecture marquants sur le territoire essonnien.

Depuis 2018, le CAUE de l'Essonne a mis en place sur son site internet une rubrique dédiée aux projets d'architecture en Essonne. La volonté: mettre en lumière les programmes architecturaux singuliers sur le département.



ARCHINEWS

LE REGARD DU CAUE SUR L'ARCHITECTURE
D'AUJOURD'HUI EN ESSONNE.

Les architectes conseillers du CAUE analysent des opérations de construction réalisées dans notre département. Parce que la création architecturale fait partie intégrante de la culture et de la qualité de notre cadre de vie.



© CYRILLE WEINER – DLA ARCHITECTES



ANALYSE D'OPÉRATION

**Le nouveau groupe scolaire
Notre-Dame à La Ville-du-Bois**



ANALYSE D'OPÉRATION

**Le déménagement de la
Recyclerie Sportive à Massy**



ANALYSE D'OPÉRATION

**Construction de 57 logements
sociaux dans la ZAC du Moulin,
à Saulx-les-Chartreux**



ANALYSE D'OPÉRATION

**Opération de reconstruction
partielle et d'extension du lycée
Robert Doisneau à Corbeil-
Essonnes.**

La rubrique ARCHINEWS sur le site internet du CAUE 91.
Action menée depuis 2018.

Le point de départ

Les CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, sont issus de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, qui leur a confié des missions d'intérêt public. Ils ont notamment pour objet la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'architecture est au cœur de notre métier, au service des programmes politiques de développement

L'objectif d'Archinews

La rubrique Archinews est une page du site du CAUE consacrée à l'illustration des projets qui voient le jour en Essonne. Les opérations mises en lumière sont déjà livrées, en général dans un délai inférieur à trois ans, afin de garder une notion d'actualité. Le ou les architectes du projet analysé sont mis à l'honneur à travers leur récit des intentions conceptuelles et du parti architectural qui a été choisi pour les exprimer.

La page de chaque projet est divisée en trois parties : l'attention est portée tout particulièrement à la qualité architecturale et urbaine du projet, mais aussi à la valeur sociale et la démarche. L'usage de matériaux biosourcés et le choix en matière d'économies d'énergie sont également appréciés.

Cette veille architecturale est réalisée par les architectes-conseils du CAUE. Elle est accessible librement sur le site internet et destinée à informer tous les publics, les particuliers autant que les professionnels ou représentants des collectivités.

Le déroulé

Pour alimenter l'outil de veille qu'est Archinews, nous utilisons plusieurs canaux d'information :

- notre revue de presse interne,
- des jurys de concours auxquels le CAUE est invité,
- la presse spécialisée,
- le repérage direct suite à des missions sur le territoire,
- les candidatures spontanées des architectes,
- les alertes par le réseau des partenaires,
- le retour des élus et les services des collectivités.

Un tri est effectué en amont afin de sélectionner les opérations les plus intéressantes, mais aussi celles qui peuvent le mieux illustrer un sujet d'actualité ou une thématique particulière. Une fois l'information vérifiée, l'architecte-conseiller contacte l'architecte afin d'obtenir son accord sur la publication envisagée.

L'élaboration de l'article à paraître sur le site internet nécessite la transmission par l'architecte responsable du projet des éléments suivants :

- des photos de l'opération, de bonne qualité et libres de droits.
- un texte décrivant le projet. L'architecte-conseiller complète ce texte en y associant le point de vue CAUE et les raisons de l'intérêt porté à l'opération, notamment autour des enjeux de la transition écologique.
- une fiche projet complète, faisant apparaître le lieu, le nom du maître d'ouvrage, celui du ou des architectes, la date de livraison et le coût des travaux affectés à l'opération, les particularités en matière de labels...

Chaque Archinews fait l'objet d'une parution en Une du site internet pendant quelque temps, puis est intégrée à

des collectivités territoriales en matière de logement, d'éducation, de santé, de culture ou de loisir.

En 2018, le CAUE de l'Essonne a donc décidé de créer sur son site internet un outil de veille sur les projets d'architecture, afin de promouvoir, auprès des citoyens et des élus du département, la qualité architecturale et urbaine des réalisations essonniennes.



Raphael Gabrion/Javier Callejas

Le nouveau Pôle culturel du Lycée technique Georges Brassens à Evry-Courcouronnes.



Daniele Rocco/JM Pitet/abdja

Transformation d'une remise agricole en logement à Boigneville.



Pierre L'Excellent-NOA

Construction de 57 logements sociaux dans la ZAC du Moulin, à Saulx-Les-Chartreux.

la page dédiée sur le site, dans la rubrique "Nos actions/Habitat-Architecture".

La lettre d'actualité (quatre parutions par an) fait également apparaître la rubrique Archinews et met à l'honneur un des projets identifiés en fonction de sa particularité et de la thématique abordée dans la lettre d'actualité.

CAUE+

- Un regard professionnel et critique sur les projets et leur intérêt.
- Une méthodologie qui illustre de façon simple et compréhensible l'architecture et l'urbanisme.
- La valorisation du travail des architectes engagés sur le territoire à toutes les échelles de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.